

Paris, le 3 juillet 2025

Chère consœur, Cher confrère,

La mobilisation de mardi dernier a permis de porter le débat sur la survie du réseau officinal de proximité au cœur même du Parlement et de mettre en évidence le lien direct avec les ressources générées par les remises génériques. De nombreux députés nous soutiennent et l'ont fait publiquement savoir.

La [prorogation d'un mois](#), intervenue ce jour par voie réglementaire, du plafond de 40 % de remises est une mesure technique. Il ne s'agit pas d'un « cadeau » fait à notre profession mais d'un temps supplémentaire de concertation nous permettant de faire valoir nos arguments.

Mon rôle est de convaincre à tous les niveaux, chaque fois que cela s'avère nécessaire : administrations centrales des ministères de la Santé et de l'Economie et des Finances, cabinets ministériels, ministres, présidents des groupes politiques des deux chambres et surtout, cabinet du Premier ministre.

La conseillère Santé de François Bayrou, désormais parfaitement informée du dossier, a écouté les arguments que j'ai opposés et m'a indiqué que l'arbitrage du Premier ministre interviendrait dans les prochains jours, peut-être la semaine prochaine.

Simple texte réglementaire à la main du Gouvernement, l'arrêté qui fixera le futur plafond des remises sera opposable à l'ensemble de la profession, sitôt publié au Journal officiel. S'il ne nous convient pas, nous n'aurons d'autre choix que de porter le débat devant le Parlement, au plus tôt à l'automne, pour une réécriture du dispositif.

Notre première action vise donc à nous rapprocher des élus, quels qu'ils soient, afin qu'ils alertent, sans délai, le Premier ministre sur les conséquences désastreuses d'une baisse des remises pour le réseau officinal et le tissu économique local.

Le conseil d'administration qui s'est réuni hier à la FSPF m'a autorisé à convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de prendre position sur l'arbitrage gouvernemental et d'arrêter un plan d'actions. Dans cette optique, j'ai demandé à notre secrétaire général de faire la synthèse des actions à mener au cas où la mobilisation devrait s'installer dans la durée. Enfin, le conseil d'administration de l'USPO se réunissant ce soir, j'ai échangé avec son président pour l'appeler à coordonner les initiatives.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation au niveau local et vous remercie infiniment pour votre engagement à nos côtés.

Philippe BESSET
Président